

Base de données sur les technologies de décontamination et d'assainissement

« Nous sommes persuadés que la base de données REMTEC^{MD} est un outil indispensable pour toute personne qui doit choisir, examiner ou évaluer des technologies d'assainissement. Pour répondre aux besoins des utilisateurs, le Centre technique des eaux usées s'est engagé à maintenir et à mettre à jour la base de données pendant au moins 10 ans. »

Rob Booth
Vice-président
Division de l'assainissement des terrains
Water Technology International Corporation
Burlington (Ontario)

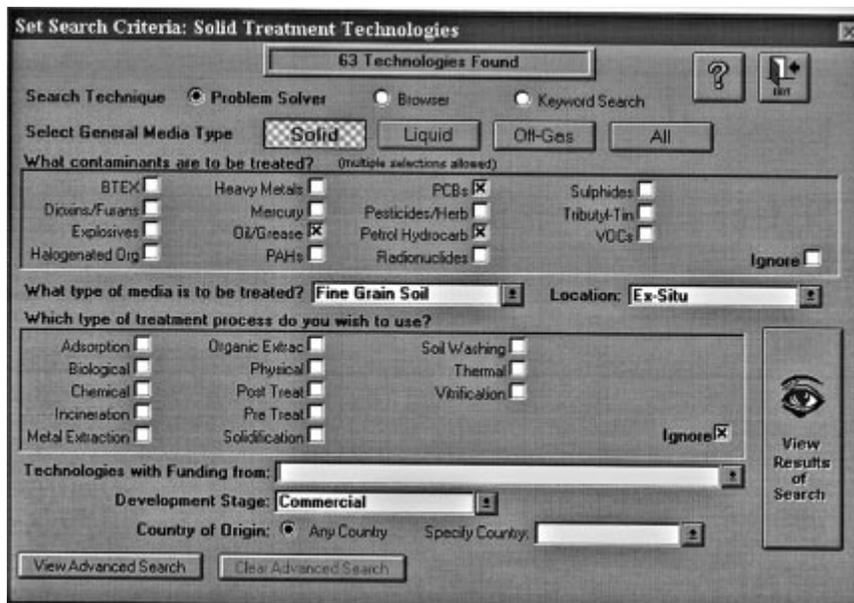
L'ENTREPRISE

Établi en 1971 par Environnement Canada en tant que laboratoire de recherche et de développement, le Centre technique des eaux usées, exploité par Water Technology International Corporation, est devenu l'établissement canadien le plus avancé dans la mise au point et l'évaluation des technologies de traitement et d'élimination des déchets et des eaux usées.

Situé à Burlington (Ontario), le centre emploie des spécialistes qui comptent parmi les meilleurs au monde dans le domaine du traitement de l'eau et des déchets. Le personnel du centre collabore avec les administrations publiques, l'industrie et des consultants pour l'évaluation et la démonstration de technologies rentables de décontamination de l'eau, des sols et des sédiments.

LE DÉFI

Devant le choix important de technologies dont on dispose, il est difficile de savoir quelle technologie se prête le mieux à la décontamination d'un site donné. On avait donc besoin d'une base de données, avec logiciel de recherche approprié, pour faciliter le choix du mode de décontamination d'un site.



La base de données REMTEC^{MD} : écran de définition des critères de recherche (Windows)

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

REMTEC^{MD} constitue une référence complète des technologies disponibles pour la décontamination des sédiments, des sols, des eaux souterraines et des effluents gazeux. Fonctionnant sous MS-Windows, ce logiciel offre des outils de recherche puissants et faciles à utiliser. REMTEC^{MD} contient des renseignements sur les sujets suivants :

- * contaminants et milieux traités, applications sur place et hors-site, type de traitement, pays d'origine, transférabilité et stade de développement ;
- * description complète de la technologie, de ses limites, des autorisations obligatoires et des considérations d'ordre écologique ;
- * nom, adresse et numéro de téléphone des personnes ou entreprises chargées du développement et de la vente ;

* renseignements détaillés sur les projets auxquels la technologie a été appliquée, y compris la description et l'envergure du projet, le type de contaminants, leurs niveaux avant et après traitement, le type de milieu, la vérification, le temps nécessaire à la mise en oeuvre, les taux d'alimentation et le coût du projet ;

* revues de documentation pertinente ;

* sources de financement public ;

* photos en couleurs de la technologie et schémas du procédé.

La base de données REMTEC^{MD} sera maintenue et mise à jour pendant au moins 10 ans. Les mises à jour seront disponibles sur Internet.

POSSIBILITÉS COMMERCIALES

Le marché de REMTEC^{MD} comprend :

- * les experts-conseils en environnement qui aident leurs clients à choisir des technologies ;
- * les chercheurs et les administrateurs du secteur public qui doivent évaluer des technologies pour le financement ou pour l'assainissement ;
- * les personnes chargées du développement ou de la commercialisation de technologies d'assainissement.

PARTENARIAT POUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES

Le développement et la mise à l'essai de cette technologie de traitement de la connaissance ont été partiellement financés par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario dans le cadre du Programme de mise au point de technologies de dépollution et par Environnement Canada dans le cadre de son Programme de mise au point et de démonstration de techniques touchant les lieux contaminés.

On encourage les entreprises de l'Ontario à faire appel aux services d'écologisation du ministère.

Ces services les aideront à :

- * faire des économies d'eau et d'énergie ;
- * prendre des mesures efficaces pour remédier aux effets de la pollution et détruire les polluants dangereux ;
- * réduire, réutiliser et recycler les déchets solides ;
- * réduire ou éliminer les effluents liquides et les émissions gazeuses.

L'information relative aux technologies identifiées comme offrant des possibilités de développement pourra également être utile aux entreprises qui fournissent des biens et des services.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VOUS ADRESSER À :

David Brendon
Chercheur chargé de projet
Division de la restauration des sites
Water Technology International
Corporation
867, Lakeshore Road
Case postale 5068
Burlington (Ontario) L7R 4L7
Téléphone : (905) 336-4855
Télécopieur : (905) 336-8913

Ed Rodrigues
Direction de la réduction des déchets
Ministère de l'Environnement et de l'Énergie
40, avenue St. Clair Ouest, 10^e étage
Toronto (Ontario) M4V 1M2
Téléphone : (416) 314-4197
Télécopieur : (416) 314-7978

Kirsten Mania
Direction de la conservation en milieu industriel
Ministère de l'Environnement et de l'Énergie
2, av. St. Clair Ouest, 14^e étage
Toronto (Ontario) M4V 1L5
Téléphone : 416 327-8072
Télécopieur : 416 327-1261
Courrier électronique :
maniak@gov.on.ca

SERVICES DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE

Pour tout renseignement sur les services d'aide à l'industrie du ministère de l'Environnement et de l'Énergie, veuillez prendre contact avec la Direction de la conservation en milieu industriel. Téléphone : (416) 327-1492 ; télécopieur : (416) 327-1261.

Cette histoire d'une réussite a été réalisée et publiée à titre d'information par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario. Elle vise à renseigner les entreprises ontariennes sur les nouvelles écotecnologies.

La publication de cette histoire d'une réussite ne signifie pas que le ministère approuve tacitement un produit. Le ministère ne garantit pas la véracité des renseignements et décline toute responsabilité quant à l'efficacité ou aux avantages économiques des recommandations ou des technologies décrites dans le présent document ; le ministère ne garantit pas non plus que leur utilisation ne constitue pas une violation de droits de propriété privés.

De plus, le ministère ne saurait être tenu responsable de toute blessure ou de tout dommage matériel qui pourrait résulter de l'application de renseignements présentés ici.